avec 2n = 28 (KERGUÉLEN & MARTIN, 1982). La localité atlasique est très isolée, car la plante n'a pas été signalée dans les Cordillères espagnoles et sa présence dans les Pyrénées est quelque peu douteuse (HERNANDEZ CARDONA, 1978: 233).

La population marocaine est située à peu près à la même latitude que les populations afghanes qui représentent l'avant-poste le plus méridional du *Poa glauca*.

2. Hypochoeris leontodontoides Ball var. glauca Galland & Favarger.

Au sommet du Mont Tidighin, dans le Rif, à 2450 m d'altitude, sur des rochers siliceux, nous avons récolté une Composée qui appartient incontestablement à cette espèce, mais qui s'éloigne des deux variétés distinguées jusqu'ici par MAIRE (1926), à savoir le var. *leontodontoides* et le var. *villosa* Maire par des bractées involucrales entièrement glabres ou munies tout au plus à leur extrémité de quelques poils foncés. Le tomentum laineux caractéristique qu'on observe dans la variété-type et surtout dans le var. *villosa* fait défaut à la plante du Tidighin. L'*Hypochoeris leontodontoides* n'a pas été signalé jusqu'ici dans le Rif, du moins à notre connaissance. La plante rifaine constitue une variété nouvelle dont voici la description:

"A varietate typica et varietate villosa Maire phyllis involucri glabris vel subglabris (pilis fuscis nonnullis ad extremitatem tantum munitis) tomento carentibus. Folia glabra vel subglabra sicut in varietate typica, perglauca." Numerus chromosomatum: n=4. Habitat in rupibus siliceis Atlantis rifani. Holotypus in herbario novicastrensi (Maroc, Rif, sommet du Tidighin, 2450 m, NEU. N. G. 2101. Legit C. Favarger, 16.VII.1976).

b) Combinaisons nouvelles et statuts nouveaux

1. Alyssum simplex Rud. subsp. edentulum (Andr.) Galland, stat. et comb. nov. Basionyme: Alyssum campestre L., Sp. Pl. ed. 2. 909 (1763) var. edentulum Andreanszky, Index horti bot. Univ. Budap. III: 29 (1938).

= A. parviflorum Fisch. ex M. B. 1819, var. edentatum Maire, Bull. Soc. Hist. Nat. Afr. N. 31: 9 (1940) nomen illeg.

Andreanszky décrit cette variété comme suit: filamentis staminum edentatis. Marokko: auf kalkigen Hügeln bei Sefrou, 1100 m.

La description par MAIRE (1940) de son var. edentatum suit de deux ans la publication d'Andreanszky à laquelle nous avons été rendus attentifs par une note manuscrite d'Emberger dans son exemplaire personnel du catalogue de JAHANDIEZ & MAIRE (p. 305). C'est sans doute par suite d'une erreur que JAHANDIEZ & MAIRE (1941), dans leur supplément (p. 1012), ont placé le var. edentulum d'Andreanszky sous A. montanum.

Par la suite, MAIRE (1967) a ramené ce taxon au rang de simple forme du var. hirtum Koch. D'autre part, BALL & DUDLEY (1964), s'appuyant sur ROTHMALER (1941) ont rétabli pour l'Alyssum parviflorum le nom d'Alyssum minus (L.) Rothm. qui a été adopté par les auteurs de flores récentes (cf. DAVIS, 1965 et PIGNATTI, 1982). Toutefois, selon Greuter (in litteris) "le nom Clypeola minor L. basionyme présumé d'Alyssum minus Rothm. n'a jamais — à ce qu'il résulte — été valablement publié. Le nom le plus ancien dont nous disposons et qui sera adopté dans "Med-Checklist" est Alyssum simplex Rud."

Les cinq populations que l'un des auteurs (N. G.) a échantillonnées dans les montagnes marocaines (une dans le Rif, quatre dans le Moyen Atlas) possèdent toutes le même phénotype et leurs étamines extérieures sont dépourvues d'appendice; leur style est toujours glabre. D'autre part, elles ont toutes un nombre chromosomique tétraploïde (n=16). En revanche, les comptages effectués par divers auteurs sur des plantes venant d'Europe méridionale ont révélé une valence diploïde (n=8). Grâce à l'amabilité de M^{me} M. Queiros que nous remercions ici de son obligeance, nous avons pu examiner le témoin de son comptage sur une plante portugaise. Celui-ci, de même d'ailleurs que d'autres exsiccata de l'herbier (NEU) ont des étamines extérieures appendiculées. Nous pensons donc que le caractère des étamines extérieures "édentées", lié à une valence tétraploïde et à une provenance géographique bien déterminée (montagnes marocaines) a plus d'importance que ne le pensait Maire, ce qui nous a incités à proposer pour ce taxon un rang de sous-espèce qui apparaît dans la combinaison ci-dessus.